



ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINE

Conseil d'établissement – Année 2021-2022

Procès-verbal

18 octobre 2022 – 18h30

Bureau de Sylvie et
Delphine à Des Lacs

SONT PRÉSENTS :

Mesdames :

Mélanie Cloutier	parent immeuble La Pêche
Thessa Girard-Bourgoin	parent immeuble Ste-Cécile
Stéphanie Dion	parent immeuble La Pêche
Chantal Matthews	parent immeuble Ste-Cécile
Roxanne Isabelle	enseignante immeuble La Pêche; représentante 2e cycle
Sylvie Legault	agente de bureau; représentante du personnel de soutien
Manon Lafontaine	parent immeuble La Pêche
Geneviève Malette	enseignante immeuble Ste-Cécile; représentante 1 ^{er} cycle
Millie Gauvreau	enseignante immeuble La Pêche; représentante 3e cycle

Messieurs :

Benoît Philippe	parent immeuble Ste-Cécile
Marc-André Tanguay	enseignant immeuble Ste-Cécile; représentant 1 ^{er} cycle

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Jocelyn Bourdon	directeur
Kim Côté	directrice-adjointe

Absences :

Julie Labelle	représentante du service de garde
---------------	-----------------------------------

1. Préliminaires

1.1 Ouverture et vérification du quorum

Le quorum est respecté, on débute la séance à 18:41

1.2 Nomination d'une secrétaire de réunion

Madame Stéphanie Dion propose que madame Lucie Brunette soit la secrétaire pour les rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023.

Adopté à l'unanimité
CÉ-22-23-#01

1.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Madame Chantal Matthews que l'ordre du jour soit adopté avec la modifications suivante : retrait du point 2.9 et 3.3, ajout du point 2.11 – Heure et date des C.É. 2022-2023 et ajout du Varia 4.1 – Projet parascolaire et 4.2 - Autobus

Adopté à l'unanimité
CÉ-22-23-#02

1.4 Question du public

N'ayant aucun public dans la salle, on passe au prochain point.

1.5 Adoption du procès-verbal du 14 juin 2022

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sylvie Legault que le procès-verbal de la réunion du 14 juin soit adopté avec la correction suivante: point 5.6, ajouter un « s » à Matthews.

Adoptée à l'unanimité
CÉ-22-23-#03

1.6 Suivi au procès-verbal du 14 juin 2022

Il n'y avait aucun suivi à faire au procès-verbal du 14 juin

2. Décisions:

2.1 Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement 2022-2023

Madame Sylvie Legault propose la mise en candidature de monsieur Benoit Philippe et il accepte. Aucune autre mise en candidature de proposée.

Élu par acclamation
CÉ-22-23-#04

2.2 Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement 2022-2023

Madame Sylvie Legault propose la mise en candidature de madame Mélanie Cloutier, mais elle refuse. Madame Mélanie Cloutier propose la mise en candidature de madame Thessa Girard-Bourgoin et elle accepte. Aucune autre mise en candidature de proposée.

Élue par acclamation
CÉ-22-23-#05

2.3 Nomination des représentants de la communauté 2022-2023

Il n'y a aucun membre de la communauté de présent. Une sollicitation sera faite au niveau de la communauté par les membres du C.É. ainsi que dans l'info-parent de l'école.

2.4 Règles de régie interne

Une demande de modification fut proposée pour les points suivants :

3.4 - Modification : Le(la) président(e) pourra ajouter deux (2) prolongations de quinze (15) minutes de la séance.

Proposé par madame Sylvie Legault
CÉ-22-23-#06

3.4 - Retrait : La pause de 10 minutes sera retirée. Aucune pause ne sera prise pendant la durée de la séance.

Proposé par madame Millie Gauvreau
CÉ-22-23-#07

5.2 – Modification : changer le délai pour cinq (5) jours

Proposé par madame Manon Lafontaine
CÉ-22-23-#08

Une version mise à jour des règles de régie interne sera affichée sur le site web de l'école.

2.5 Sorties scolaires 2022-2023

Monsieur Jocelyn Bourdon présente des tableaux détaillés avec les activités et sorties prévues pour l'immeuble Ste-Cécile ainsi que pour les élèves de 4^e et 6^e année.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mélanie Cloutier, pour l'immeuble Ste-Cécile, monsieur Benoit Philippe, pour les élèves de 4^e et madame Chantal Matthews, pour les élèves de 6^e que les sorties scolaires soient acceptées tel que présentées.

Adopté à l'unanimité
CÉ-22-23-#09

2.6 Plan de travail 2022-2023

Monsieur Jocelyn Bourdon présente le plan de travail détaillé par mois avec les actions exécutées. Aucune proposition nécessaire.

2.7 Éducation à la sexualité, approuver les conditions et les modalités (approbation – article 85)

Monsieur Jocelyn Bourdon fait la présentation de la planification annuelle du contenu qui sera vu par les différents niveaux. Suite à l’approbation du C.É., le document sera envoyé aux parents.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Stéphanie Dion que les conditions et modalités concernant l’éducation à la sexualité soient acceptées tel que présenté.

Adopté à l’unanimité
CÉ-22-23-#10

2.8 COSP (approbation – article 85)

Monsieur Jocelyn Bourdon présente un document avec la description des activités.

IL EST PROPOSÉ par madame Sylvie Legault que le COSP soit accepté tel que présenté.

Adopté à l’unanimité
CÉ-22-23-#11

2.9 Ce point fut retiré de l’ordre du jour

2.10 Approbation des levées de fonds organisées par l’OPP

Madame Kim Côté indique Pascale Labelle lui a présenté les levées de fonds suivantes : Diner pizza, vente de chandails, vente de fromage et vente de mini serres.

La levée de fonds pour les diner pizza avait déjà été accepté lors de C.É. de juin.

Madame Chantal Matthews indique que Des Lacs ont également une vente de fromage de prévue et n’était pas au courant qu’il y aurait une OPP au secondaire cette année.

Puisque madame Sylvie Legault a besoin d’une réponse rapide afin de débiter le processus pour la vente des chandails, IL EST PROPOSÉ PAR Mélanie Cloutier d’accepter la levée de fonds pour la vente des chandails.

Adopté à l’unanimité
CÉ-22-23-#12

IL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ PAR madame Mélanie Cloutier que, puisqu’il y aura une collaboration de l’OPP entre les deux écoles cette année, de reporter au prochain C.É. l’approbation des autres campagnes de financement afin que l’OPP des deux écoles puissent se rencontrer pour discuter avant d’en faire la présentation pour approbation.

Adopté à l’unanimité
CÉ-22-23-#13

2.11 Heure et date des prochains C.É.

Les dates des prochains C.É. seront les : 1^{er} novembre, 6 décembre, 7 février, 4 avril, 2 mai et 6 juin. L'heure sera changée à 18 :00 au lieu de 18 :30.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Roxanne Isabelle que l'heure de début des rencontres soit à 18 :00 et que les dates soient acceptées sans modification.

Adopté à l'unanimité

CÉ-22-23-#14

3. Information:

3.1 Courrier reçu

Aucun courrier et courriel ne fut reçu

3.2 Première communication / normes et modalités

La direction a présenté les normes et modalités qui seront envoyés aux parents prochainement.

3.3 Ce point fut retiré de l'ordre du jour

3.4 Suivi travaux d'agrandissement

Les travaux avancent, l'immeuble la Pêche est sur les planches.

Ce point sera récurrent à chaque rencontre.

3.5 Projet éducatif

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

3.6 Activités « Halloween »

Il y aura des activités pour l'halloween. L'école fera une maison hantée. Il y a un parent qui a offert des décorations et les élèves en feront également.

4. Varia

4.1 Activités parascolaires

Actuellement, du soccer est disponible pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année. La technicienne est à évaluer les activités qui seront possible à réaliser.

Étant 20 :41, le président rajoute 15 minutes à la rencontre.

4.2 Autobus

Madame Kim Côté indique qu'il n'y a pas de contrat de conclu, mais nous avons une entente de conclue jusqu'à la fin de l'année. Il n'y aura pas de bris de service.

5. Messages

5.1 Mot du représentant au comité de parents

Madame Mélanie Cloutier n'ayant eu l'information, elle n'a pas assisté à la première rencontre du comité de parents

5.2 Mot du président

Monsieur Benoit Philippe mentionne qu'une nouvelle année débute et que le covid est derrière nous. Il nous informe que la commission des loisirs va repartir vers la fin octobre donc, il va nous tenir au courant des développements.

5.3 Mot de la direction

Étant tard, la direction suggère de passer au prochain point.

5.4 Mot du personnel

Comme la direction, on passe au prochain point.

5.5 Mot de la responsable du service de garde

Madame Julie Labelle est absente de la rencontre.

5.6 Mot des parents

Madame Mélanie Cloutier félicite tout le personnel pour leur adaptation. Ça s'annonce une année difficile.

5.7 Mot de la représentante de l'OPP

La représentante de l'OPP est absente

5.8 Mot des membres de la communauté

Aucun membre de la communauté présent

5.9 Mot de la représentante EHDAA

La prochaine rencontre du CCEHDAA est prévue lundi prochain.

6. Prochaine rencontre

6.1 Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 1^{er} novembre à 18 :00, même local

7. Levée de l'assemblée

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20 :55.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Matthews que la séance se termine.

Adoptée à l'unanimité

CÉ-21-22-#15

Signatures requises :

Président (Benoit Philippe)

Directeur (Jocelyn Bourdon)

Secrétaire de la réunion (Lucie Brunette)